

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne ..	20 c.
Réclames, ..	30
Faits divers, ..	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

12 Juin 1878.

LE JUGEMENT DES RÉPUBLICAINS ORLÉANAIS SUR LE PATRIOTISME DE L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Le principal journal républicain d'Orléans, l'*Avenir du Loiret*, adresse à la *République française* la réponse suivante, au sujet des calomnies dont le journal de M. Gambetta s'est rendu coupable.

Cette réponse fait honneur à l'*Avenir du Loiret*; elle montre aussi quelle a été la force et l'unanimité de la réprobation dans le pays, témoin de la noble conduite de son évêque, contre l'immonde invention de gens qui fumaient de si bons cigares et sablaient du champagne, alors que, par eux, la France agonisait :

« La République française, trompée assurément par de faux rapports, a, dans un de ses derniers numéros, écrit les lignes suivantes contre M^r Dupanloup :

« On se souvient que M. l'évêque, quand le sang français coulait partout et que nos enfants couchaient dans la neige, invitait galamment à sa table épiscopale les officiers prussiens, qu'il les traitait en amis et que peut-être, après le café, il leur administrait paternellement sa bénédiction. Comme une telle conduite prépare à donner aux autres des leçons de patriotisme rétrospectif ! »

« Le *Journal du Loiret* et le *Moniteur orléanais* ont protesté contre ces paroles, et nous devons joindre notre rectification à la leur : car les droits de la justice doivent être sacrés pour tous les partis.

« Or, la vérité est que, durant les deux invasions allemandes qu'Orléans a subies, la conduite de son évêque a été un modèle de patriotisme, de dévouement, de dignité. La ville a trouvé en lui un défenseur précieux. Il a joint ses efforts à ceux de la municipi-

palité pour tâcher d'alléger les charges odieuses qui nous étaient imposées. En toutes circonstances, il est intervenu pour réclamer l'exécution de la convention de Genève souvent violée; pour sauver des prisonniers menacés d'être fusillés; pour protéger les blessés, assurer le service des ambulances.

« Le courage qu'il montra durant cette triste période de notre histoire valut même à l'évêque la haine du prince Frédéric-Charles. Par les ordres de ce chef allemand, son palais épiscopal fut envahi brutalement; lui-même fut gardé à vue par deux sentinelles, qui l'empêchaient de communiquer avec le dehors.

« Voilà des faits que tout le monde connaît à Orléans et que tous les habitants, républicains ou autres, seraient prêts à attester. C'est même à la belle conduite qu'il tint pendant la guerre que le prélat dut la majorité qu'il obtint, dans la ville, pour la députation à l'Assemblée nationale. Chacun l'avait vu à l'œuvre, et les immenses services qu'il avait rendus firent taire chez beaucoup les préventions politiques.

« Nous devons rendre cet hommage sincère à l'attitude de l'évêque d'Orléans pendant nos désastres; et, certes, si la République française eût été mieux renseignée, elle l'eût fait comme nous. Elle sait bien qu'un parti s'honore en rendant justice à ses adversaires, et qu'une erreur en pareille matière, fût-elle involontaire, est toujours une faute grave. »

Oui, mais il a été prouvé que la République française n'a pas pu faire d'erreur: elle a calomnié sciemment.

Chronique générale.

Par suite des invalidations prononcées au cours de cette session, il y a lieu, dès aujourd'hui, de procéder à de nouvelles élections dans 24 circonscriptions. Quant au nombre des invalidations prononcées depuis le 7 novembre, il s'élève à 63.

Les élections destinées à pourvoir aux sièges vacants, auront lieu le 7 juillet prochain.

Le décret convoquant tous les collèges électoraux vacants, paraîtra vendredi prochain.

C'est décidément le 30 juin qu'aura lieu la fête nationale dont on a parlé depuis quelque temps. Cette résolution a été définitivement arrêtée hier, à la suite d'une entrevue du préfet de la Seine avec le ministre de l'intérieur, et à laquelle assistaient MM. Alphand et Anatole de la Forge.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« M. Gambetta s'oppose, pour le moment, au départ du général Borel. Il attend, pour le remplacer, une heure plus favorable, celle où il jugera possible de lui substituer M. de Freycinet avec le général Billot.

« On remarque, depuis quelque temps, les prévenances et les caresses de M. de Freycinet pour un certain nombre de généraux que M. Gambetta voudrait ménager. »

Cela n'empêche pas toute la presse radicale de réclamer la démission du « ministre qui défend les gendarmes. »

On lit dans les journaux du radicalisme officiel cette annonce, en termes identiques, évidemment concertée :

« Les deux Chambres du Parlement vont se séparer dans les conditions où elles prennent des congés. Il n'y aura donc pas de décret présidentiel. Les présidents, probablement, proposeront à chaque Chambre de s'ajourner au 24 octobre.... Les présidents pourront en outre convoquer les Chambres sous leur responsabilité. »

Qu'est-ce que cela ?

La Constitution tournée. Une importante prérogative de la Présidence dérobée. Le Parlement indépendant de tout autre pouvoir.

La Constitution a bien eu soin :
1° De déferer au Président le droit de convoquer les Chambres et celui de les clôturer ;

2° D'attribuer aux Chambres un moyen de se faire convoquer, au cas d'un retard abusif de la part du Président ;

3° De marquer enfin les cas exceptionnels où les Chambres peuvent et doivent d'elles-mêmes se convoquer.

Tout cela se trouve dans la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, et tout cela signifie qu'en dehors de certains cas prévus, la Constitution défend aux Chambres de se réunir, de siéger et de cesser de siéger sans un décret présidentiel.

Mais les radicaux ont trouvé que le moment est venu de ne plus laisser ignorer au pays qu'il n'y a qu'un pouvoir en France, le Parlement, où ils ont su s'assurer toute majorité.

« Toute société dans laquelle la séparation des pouvoirs n'est pas déterminée, n'a pas de constitution. »

Qui parle ainsi ? Un des principes de 89, déposé dans la Déclaration des Droits de 1791.

Mais nous nous moquons bien à présent des principes de 89. Nous sommes arrivés. La farce est jouée. Rempotez les originaux. (Tablettes d'un Spectateur.)

La loi contre l'Internationale, qui existe en France depuis six ans, était bien un peu tombée en désuétude depuis le ministère du 13 décembre. Aujourd'hui, M. Dufaure, se rappelant qu'il a quelque peu contribué à cette loi avec M. Thiers, vient d'adresser de nouveaux des instructions spéciales à tous les chefs de parquet pour leur en demander l'application la plus sévère. Les préfets, de leur côté, ont reçu des instructions analogues. Les progrès des socialistes et des in-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MA COMPAGNE DE VOYAGE.

(Suite et fin.)

A l'aspect de son enfant immobile et livide, elle jeta un cri déchirant, et sans Ida qui la soutint, elle serait tombée sur le tapis.

Elle se débattait dans nos bras, en proie à une affreuse crise de nerfs; elle déchirait ses dentelles, arrachait ses fleurs, ses bijoux, et les foulait aux pieds; en paroles entrecoupées, elle reprochait à son mari de l'avoir laissée partir; elle s'accusait elle-même...

Profitant d'un instant de calme ou plutôt d'épuisement, ses femmes l'emportèrent dans sa chambre.

Je ne quittai pas cette maison de deuil sans m'être assurée que je ne pouvais plus être utile.

Le duc vint nous voir le surlendemain.

La douleur avait marqué d'une profonde empreinte cette noble et intelligente figure. Des lar-

mes remplirent ses yeux au moment où il me tendit la main : j'avais veillé son enfant, je l'avais pleurée, la douleur et la sympathie avaient comblé l'intervalle entre nous; le grand seigneur et l'humble bourgeoise étaient amis.

Je m'informai de la duchesse.

— Elle commence, me dit-il, à se remettre de cette terrible secousse. D'après ses désirs, le corps de notre enfant a été embaumé pour le transporter en France, où nous allons retourner. L'autopsie a révélé un vice de conformation intérieure auquel rien n'aurait pu remédier. Cette découverte console et tranquillise M^{me} de Bréhault. Quant à moi, ajouta-t-il avec une émotion profonde, elle ajoute à mes regrets. Puisque ce doux ange n'était descendu sur la terre que pour si peu de temps, que n'ai-je rendu plus heureux son séjour parmi nous !

— Mais vous avez toujours été tendre et bon pour elle, Monsieur.

— Que lui ai-je donné ? des bonbons, des joujoux, des caresses ? Une seule personne à la consolation d'avoir fait pour Geneviève tout ce qu'il était possible de faire : c'est Ida. Elle l'avait rendue expansive; elle avait su l'égayer; elle l'avait guérie de cette jalousie qui la rongeaient. En six mois, elle a fait plus pour mon enfant que moi pendant six ans. Ah ! je l'aurais toujours laissée auprès de ma fille; son exemple seul aurait suffi

pour rendre Geneviève courageuse, raisonnable, dévouée... Savez-vous que la mère d'Ida doit être une femme supérieure, pour l'avoir si bien élevée !

— Je crois, en effet, d'après une ou deux lettres que j'ai reçues d'elle, qu'elle a beaucoup d'âme et de cœur. Mais les circonstances ont bien contribué à développer les dons précieux que Dieu a faits à Ida; elle a connu l'épreuve, les soucis, les privations; elle a dû, toute jeune, être garde-malade, ménagère, mère de famille. C'est une bonne école.

— C'est la meilleure; heureux sont ceux qui naissent ayant quelque chose à faire.

— Tout le monde, Monsieur le duc, naît avec quelque chose à faire; toute position a ses devoirs.

— Certainement; mais sans l'aiguillon de la nécessité, combien s'endorment ! Pourtant je crois fort que la petite Ida, fût-elle née dans un palais au lieu d'être née dans une école de village, aurait toujours été une excellente femme. Je voudrais la garder dans ma maison; mais je ne saurais à quel titre. M^{me} de Bréhault ne se soucie pas d'une demoiselle de compagnie, et je n'ose proposer à M^{lle} Kleinvoegel de rester auprès de mon petit Charles; cet enfant est si gâté ! et il le sera plus encore à présent qu'il est seul. Elle aurait trop de peine avec lui. Vous m'aidez, Madame et Monsieur, à trouver pour elle une situation convenable, n'est-ce pas ?

— Vous apprendrez avec plaisir, Monsieur,

qu'Ida peut tout de suite être placée chez un de nos amis, où elle sera comme l'enfant de la maison.

— C'est justement là ce qu'il lui faut : une famille dont elle fera partie, où l'on saura l'apprécier, car j'espère que vos amis sont aussi bons que vous. Si vous le permettez, je reviendrai vous faire mes adieux. Je suis si reconnaissant de la part que vous avez prise à mon chagrin !

— Nous avons souffert des chagrins semblables.

— Vraiment ! et je vous vois pourtant sereins et calmes. Quel remède avez-vous trouvé ? La distraction, l'oubli ?

— Non : la prière et le travail.

— Ah ! oui, le travail ! répéta le duc d'un air pensif. Une vie oisive... triste chose !... Et vous avez eu aussi une grande source de consolation dans votre mutuelle tendresse !

Un profond soupir lui échappa, puis il ajouta : — Prière, amour, travail, ne serait-ce point là tout le secret de la vie ?...

Ida vint passer avec nous les jours qui précéderont son départ pour Lausanne.

Elle pleurait Geneviève comme si elle eût été une petite sœur; parler avec nous de la douce enfant était le seul allègement qu'elle trouva à son chagrin.

La duchesse refusa de voir Ida avant de partir; cette vue, disait-elle, lui aurait fait trop de mal

ernationalistes, en Allemagne, paraissent un peu réveiller nos gouvernants qui fermaient tant soit peu les yeux sur les sociétés secrètes qui émaillent aussi la France.

Les obsèques du maréchal Baraguey-d'Hilliers auront lieu demain jeudi 13 juin aux Invalides.

La réponse de M. Victor Hugo à la lettre de l'évêque d'Orléans inspire à la *Liberté* des remarques excellentes que nous aimons à reproduire :

« Vous étiez dans un palais, j'étais en exil, » dit M. Victor Hugo en terminant sa lettre. Le palais épiscopal d'Orléans est un grand bâtiment assez mal entretenu et dont l'ameublement laisse fort à désirer. On y trouve la propreté monacale; mais c'est tout. L'évêque ne paraît pas tenir au confort. Il est trop occupé d'ailleurs pour être minutieux. La table est frugale, plus que frugale même, nous le savons par expérience. M^{re} Dupanloup dîne entouré de ses vicaires, dans une grande salle nue, et le petit vin d'Orléans, qu'on y boit à l'ordinaire comme à l'extraordinaire, m'a amené, dans ce milieu dévot, à songer qu'on en boirait sans doute de meilleur dans l'autre monde. Il paraît que les Allemands, lorsqu'ils occupèrent Orléans furent très-étonnés de ne pas trouver de champagne à l'évêché. Ils en manifestèrent même leur surprise. L'évêque répondit : « Je ne donne jamais de dîners qu'aux prêtres de mon diocèse, mais ni moi, ni mes prédécesseurs n'avions l'habitude de les traiter au champagne. »

M^{re} Dupanloup, qui est sénateur, habite pendant la session, à Viroflay, une grande maison froide et humide qui n'a rien non plus du palais.

M. Victor Hugo gagnerait, je crois, lui qui a si bien peint M. Miriel dans les *Misérables*, à connaître d'un peu plus près l'évêque d'Orléans. »

Nous pouvons garantir de visu l'absolue vérité de tout ce qui précède.

LE MARÉCHAL BARAGUEY-D'HILLIERS.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers était beau-frère du célèbre général Foy, qui avait épousé sa sœur. Celle-ci, devenue veuve fort jeune, lui a tenu lieu de famille, et a été remplacée plus tard par sa belle-fille, femme du général Maximilien Foy, mort récemment, après avoir été, pendant près de vingt-cinq années consécutives, aide-de-camp et chef d'état-major de son oncle.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers était une grande figure militaire. Il était aimé et estimé de tous ceux qui l'ont connu; sa mort sera vivement ressentie dans l'armée, où, bien qu'il fût parfois fort sévère, il n'avait pas un seul ennemi. Homme de cœur et d'énergie, il avait toujours donné l'exemple du courage et du respect de la discipline; il aimait l'armée, dont il avait fait si longtemps

en lui rappelant sa chère fille.

Le duc vint prendre congé de nous, comme il l'avait dit; il remit à Ida un écrin qui contenait, avec le collier de corail que Geneviève avait habituellement porté, un bracelet fait de ses blonds cheveux, dépouille prélevée sur la tombe.

Un an après, je reçus du professeur A... une lettre ainsi conçue :

« Chers amis,

Toute notre famille est sens dessus dessous; nos relations se compliquent, ou se simplifient, comme vous voudrez. Notre Ida, qui était ma fille, devient ma belle-fille. Mon fils Henri, votre filleul, l'épouse avec le joyeux consentement de père et mère.

Ce n'est pas de plein saut qu'il a pris de l'attachement pour elle. Après qu'il l'eut vue pour la première fois, il dit froidement :

« Tiens ! une Allemande qui a des yeux et des cheveux noirs ! Je les croyais toutes blondes comme un champ d'avoine.

Quelque temps après, à la vérité, il dit à ses sœurs, en vrai frère :

« Vous avez tort de vous mettre des tresses sur le front, comme M^{lle} Ida : il faut être aussi jolie qu'elle pour supporter cette coiffure.

Cependant il ne parlait guère à Ida, et bientôt il ne parla plus d'elle.

partie, et son testament contient, dit-on, un legs de vingt mille francs de rente au profit des sous-officiers.

Pendant le grand commandement qu'il exerça à Tours de 1859 à 1870, il sut se concilier l'amour et le respect de tous, civils et militaires, par une bienveillance et une courtoisie qui ne se sont jamais démenties.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers a laissé des mots historiques en quantité. Nous n'en voulons citer qu'un :

Comme Napoléon III lui demandait son avis, dans un conseil de guerre, à la veille de Magenta, il lui répondit :

« Sire, quand je commande je ne demande pas de conseil, et, quand j'obéis, je n'en donne pas.

Le vieux guerrier aura sur son cercueil l'uniforme du régiment de dragons dans lequel il fit ses débuts il y a soixante-douze ans. Les escadrons de guerre des dragons du général de Lignières sont partis de Perpignan avec musique et drapeau pour aller rendre les honneurs funèbres au doyen des soldats français.

A L'EXPOSITION.

En visitant à l'Exposition les galeries des tissus, on sera étonné d'apprendre le chiffre vraiment colossal qu'atteint la production de la laine en France.

Il se manipule en France, bon an mal an, 280 millions de kilogrammes de laine, et les industriels, dits effilocheurs, fabriquent 37,500,000 kilogrammes de laine artificielle représentant, à 4 fr. 90 le kilogramme, une somme de 56,250,000 fr. Les déchets provenant de la fabrication atteignent environ 30 0/0 de la quantité employée, et se vendent en moyenne 45 fr. les 100 kilogrammes. Le tout produit un chiffre rond de 1,340 millions.

Les chiffons inférieurs sont employés et fort recherchés pour la culture de la vigne et de la betterave. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse importent des quantités considérables de chiffons de laine de France pour fabriquer des laines artificielles.

La Société protectrice des animaux a installé une très-intéressante exposition; son pavillon se trouve près de la porte de Seine, derrière le bâtiment du Creuzot.

Sur la façade se détachent les mots : « Justice, Compassion, » entourés des extraits de la loi Grammont.

Tous les appareils et systèmes récompensés par la Société sont exposés; les sociétés similaires de La Haye, de Dresde, de Londres, de Florence, de Breslau, de Boston, de Turin, de Stockholm ont également envoyé des appareils, des traités et des statistiques du plus haut intérêt.

Signalons le masque pour l'abatage du bétail, que la Société a déjà fait accepter dans un grand nombre d'abattoirs; ce masque évite tout danger au boucher, tout en tuant instantanément l'animal à l'aide d'un

« Vous avez su, dans le temps, que son salaire a été augmenté, qu'il a eu une part dans les bénéfices de la maison où il travaille depuis six ans, en attendant qu'il en devienne l'un des chefs.

« Depuis ce moment, il questionnait sans cesse sa mère sur la somme nécessaire pour entretenir un ménage modeste, et sur beaucoup d'autres choses semblables qui nous donnaient fort à penser.

« Puis, la petite Ida était songeuse, et même triste, quoique toujours active et plus que jamais affectueuse.

« Enfin, hier au soir, elle entre dans le petit salon où nous étions seuls, ma femme et moi, et nous dit, avec beaucoup d'émotion, qu'elle doit nous quitter, retourner vers sa mère.

« Avant que nous eussions eu le temps de lui répondre, Henri se précipita dans la chambre :

« Elle veut nous quitter; empêchez-la donc de partir; ou bien, ajoutez-il dans l'oreille de sa mère, je reste garçon toute ma vie.

« Le Kleinvogel veut donc s'envoler ! dis-je en prenant Ida par le quatrième doigt de sa main gauche. Je te conseille, Henri, de la retenir, si elle y consent, à l'aide d'un petit cercle d'or que tu mettras là.

« Oh ! non, non ! s'est écriée Ida en sanglotant. Vous êtes tous trop bons... Cela ne doit pas être. M. Henri peut trouver aisément une femme

stylet qui pénètre dans le cerveau; des systèmes de harnachement, de musèlement, des nichoirs artificiels, etc.

La Société anglaise a notamment exposé un modèle d'appareil pour le transport et l'embarquement des animaux. Il est à remarquer que tous les appareils créés dans le but d'éviter des souffrances aux animaux ont, comme résultats, la suppression des fatigues et des dangers pour les hommes.

Il vient d'arriver à Paris un moine grec du mont Athos, nommé Cotmas, qui apporte à l'Exposition universelle un tableau dont il est l'auteur.

Ce tableau, véritable chef-d'œuvre de patience, n'a que 0,80 centimètres de hauteur sur 0,50 de largeur; il représente une partie de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le *Journal de Nice* nous donne sur ce curieux tableau les détails suivants :

« Le principal sujet est le temple de Salomon; on y distingue le triple ordre de colonnes et les galeries encombrées par la foule.

« Au centre, le prophète Zacharie s'avance à la rencontre de Marie de Nazareth et de sainte Anne, et, au fond du tableau, on aperçoit une foule respectueuse et inclinée et formant haie.

« Les détails sont trop difficiles à suivre. La vie de la Vierge, les rois Mages, les Patriarches, Dieu le Père, le Paradis, l'Enfer, les Évangélistes, le Calvaire et le baptême de saint Jean sont autant de sujets que ce tableau contient. »

Etranger.

Berlin, 11 juin.

Bulletin du 11 juin, 10 h. 1/2 du matin : L'empereur se sent de nouveau fortifié par le repos qu'il goûte pendant la nuit.

Après le pansement, Sa Majesté a quitté le lit et a pris place dans un fauteuil.

La plupart des blessures sont guéries; le bras droit est encore enflé, mais est moins sensible au toucher que précédemment.

DIX MILLE VICTIMES.

Voici, d'après la *Presse quotidienne* de Hong-Kong, des détails sur le terrible ouragan qui a fondu sur Canton (Chine) le 11 avril dernier :

Le jeudi 11 avril, dans l'après-midi, Canton, Fatshan et le district environnant, ont été ravagés par un ouragan qui, dans le cours de quelques minutes, renversa près de 2,000 maisons, fit couler près de 1,000 bateaux, et fit périr près de dix mille personnes. Aucun Européen n'est parmi ces dernières.

L'établissement étranger de Shameen à Canton a été en partie détruit par la tempête, plus de la moitié des maisons ont été découvertes ou endommagées d'une autre manière, un tiers des arbres ont été arrachés. Les balustrades du pont de granit qui se trouve sur le canal ont été enlevées, des sièges en granit ont été retournés, les rever-

riche et d'une position bien supérieure à la mienne. Moi, je ne puis pas me marier, il faut que j'aide ma famille.

« Si vous m'acceptez, votre famille ne devient-elle pas la mienne ? répliqua vivement Henri.

« Ida résista quelque temps encore; mais que vouliez-vous qu'elle fit contre trois ?

« Nos deux filles ayant été appelées et mises au fait de tout, ce furent pendant un moment des exclamations, des rires, des pleurs, des cris tels que vous nous eussiez pris pour une bande de fous.

« Nous sommes aujourd'hui plus calmes, mais non moins heureux.

« Beaucoup nous blâmeront. Qu'importe !

« Henri aurait pu trouver mieux, dira-t-on.

« Qui, il aurait pu épouser quelque belle demoiselle vaine, oisive, paresseuse, disposée à dépenser, outre le revenu de sa dot, ce qu'il aurait gagné, et au delà, croyant encore lui avoir fait trop d'honneur.

« Henri ne fait passer la fortune qu'en seconde ou troisième ligne; il tient probablement cela de nous : comment pourrions-nous lui en vouloir ?

« Vous recevrez par le même courrier une lettre de la petite Ida. Défendu à vous de me répondre par écrit; vous êtes tenus de venir en personne nous apporter vos félicitations. »

bères tordus, et tous les menus objets ont été balayés par l'ouragan.

La destruction a été rigoureusement confinée dans la ligne étroite qui marque la marche de la tempête; des bâtiments, qui se trouvent à un mètre de cette ligne, sont restés intacts.

Pour ajouter à la confusion et à la destruction générales, quatre incendies différents éclatèrent dans le faubourg occidental de Canton, au moment du passage de l'ouragan, et réduisirent en cendres deux ou trois cents maisons.

La désolation causée par ce désastre subit et sans précédent est immense.

La recherche des cadavres et le déblaiement des ruines continuent encore; des milliers de personnes ont été ensevelies sous les décombres de leurs habitations.

La perte matérielle ne peut encore être estimée.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Comme les années précédentes, des militaires seront mis cette année à la disposition des cultivateurs pour les travaux des champs.

L'indemnité à payer par les cultivateurs a été fixée, par le ministre, à 4 fr. 70 centimes par jour, telle qu'elle est donnée aux ouvriers civils travaillant dans les mêmes conditions.

Le lundi de la Pentecôte, aucun journal n'a paru à Angers. Il en a été de même dans les autres grandes villes de notre région.

ANGERS.

Samedi dernier, pendant l'audience, M. le procureur de la République remit à un gendarme un mandat d'amener contre le nommé Arnaud Victor, garçon coiffeur, demeurant rue Saint-Aubin, à Angers, prévenu du délit de vol.

« Il faut vous presser, aurait dit M. le procureur de la République au gendarme, car je ne puis donner la liberté à quelques jeunes gens que j'ai là sous la main, avant l'arrestation d'Arnaud. »

Le gendarme se rendit de suite rue Saint-Laud et trouva fermée la porte du domicile indiqué.

Revenu en toute hâte auprès de M. le procureur de la République, le gendarme s'empressa de déclarer qu'il pensait que le prévenu était dans l'auditoire, et qu'en donnant la liberté à ceux qui étaient retenus, le moyen réussissait pour découvrir Arnaud. Qui fut dit fut fait; les jeunes gens furent relâchés, et le gendarme qui faisait le guet ne tarda pas à mettre la main au collet d'un jeune homme qui les avait rejoints : c'était Arnaud. (*Patriote*.)

Des courses de vélocipèdes ont eu lieu dimanche dernier, à Angers, sur la route de Paris. En voici le résultat :

Première course; 6,000 mètres. — 1^{er} prix, M. Liard (a fait le parcours en 16 minutes); 2^e, M. Bellanger; 3^e, M. Bouvier (de Saumur); 4^e, M. Brunel.

Voilà ce que disait le professeur. Et moi, je dis en terminant mon récit :

« Vivent les chemins de fer ! Ils rapprochent ceux que le sort avait placés bien loin les uns des autres, et que Dieu a créés pour s'entendre et s'aimer.

(Magasin pittoresque, tome xxviii.)

X... est en procès avec sa belle-mère.

« Quelqu'un lui disait hier :

« Voyons, mon cher, par respect pour son âge, vous devriez lui faire une concession.

« Je ne demande pas mieux, dit-il, que de lui faire une concession... à perpétuité ! »

Dans un salon où l'on fait des charades, M. X... pose la question suivante :

« Quelle différence y a-t-il entre le Pirée et le saïndoux ?... »

Et tout le monde de donner sa langue aux chiens.

« Eh bien, reprend-il, c'est que le Pirée est un port de la Grèce, tandis que le saïndoux est de la graisse de porc. »

Deuxième course, 24,000 mètres. — 1^{er} prix, M. Warproox (durée 53 minutes); 2^e, M. Gasnier (56 minutes); 3^e, M. Nadal (58 minutes); 4^e, M. Marchand.

Un accident est arrivé avant les courses, sur la route de Paris.

Une marchande de gâteaux a été heurtée par un vélocipédiste qui, projeté sur le bord du trottoir, s'est fait, à la tête et à une épaule, des blessures fort heureusement sans gravité. La marchande de gâteaux n'a eu aucun mal.

Un accident est arrivé hier matin, à la carrière d'ardoises des Petits-Carreux, près Angers. Un ouvrier a été tué. (Etoile.)

L'EXPOSITION

1^{re} LETTRE DE PARIS.

Mon cher Rédacteur,

C'est du sein même de l'Exposition, près du tombeau de notre quasi-compatriote nantais La Moricière, que je vous écris pour dire à vos lecteurs qu'ils n'ont point encore à boucler leurs malles, s'ils veulent visiter l'Exposition dans tout son éclat.

Non qu'il n'y ait de véritables merveilles à contempler dès ce jour, mais je connais mes pays trop pratiques pour ne point vouloir dépenser leurs petites épargnes à bon escient, et avec la conscience d'avoir bien vu, tout vu, ce qui s'appelle vu.

Or, si brillante qu'elle soit certainement, notre Exposition laisse encore beaucoup à désirer; et c'est à ce Négatif même que je consacrerai cette première épître, si vous le voulez bien.

Au Trocadéro, l'aile des arts rétrospectifs vient d'être inaugurée, il est vrai, mais au milieu des ouvriers et des malles non encore vidées. Les maçons travaillent un peu partout; c'est vous dire que les industries à la suite ne sont point près de terminer leurs travaux. Les portes, même en fer, du palais ne sont point encore posées, et l'intérieur est toujours plein de bois et de moellons.

Pourtant on annonce les concerts et les conférences pour la salle des fêtes; mais qui me dira son état réel, puisqu'il n'est point permis au public d'y pénétrer?

Au bas du grand bassin de la cascade, le travail est bien plus apparent encore; et le côté gauche surtout, côté de l'Algérie, voit s'élever des kiosques, des colonnades, de petits temples et des galeries, où brilleront bientôt, il faut l'espérer, les magnificences du génie civil, sous toutes les formes de machines et de matériel roulant.

Le pont d'Iéna, qui doit être couvert de plus de 20 bancs-abris, en est encore à son premier spécimen.

Et, à la suite, ne sont point encore ouvertes les galeries du matériel de navigation et de sauvetage.

De là à l'entrée du palais du Champ-de-Mars, partout des jardiniers et des ratisseurs.

Enfin, dans le grand et si magnifique vestibule d'honneur même, où éclatent toutes les plus brillantes splendeurs de la France et de l'Angleterre, le pavillon doré, qui doit renfermer les diamants dits de la Couronne, est aux mains des décorateurs; et l'on y faisait hier seulement le gracieux essai de la montée et descente de la galerie vitrée qui, à la fermeture du soir, doit descendre nos richesses nationales jusque dans les profondeurs du sol.

Plus loin, c'est le ministère de l'Instruction publique, qui déballe et déballe toujours, et barre même accidentellement quelques-unes de ses travées.

Ce sont les galeries étrangères, qui laissent à désirer pour l'organisation de leurs productions, et même de leurs machines.

Ce sont les RUES et ALLÉES, que l'on sable, ou dont on remue les terres pour plantations et établissements de bornes-fontaines et de leurs conduites.

Enfin, c'est le ministère de l'Intérieur lui-même, près de l'École militaire, qui range, range toujours, et n'ouvre jamais.

Puis, établira-t-on, pour les femmes, des cabinets d'aisances spéciaux et gratuits? Grande question, que l'on dit à l'étude, et dont le besoin se fait sentir impérieusement, les hommes, sous ce rapport comme sous tant d'autres, ayant travaillé à leur profit personnel, mais sans songer au sexe. Nouveau travail en perspective.

Vous voyez donc bien, mon cher Rédac-

teur, que l'on peut attendre, attendre encore, et même un grand mois entier si l'on veut. On ne court risque ainsi, d'ailleurs, que de rencontrer plus de merveilles à la fois.

Quoi qu'il en soit, les recettes quotidiennes démontrent que notre Exposition est vraiment hors ligne, et les étrangers, qui affluent toujours de plus en plus, attirés, fascinés par toutes nos splendeurs, rendent à la France cette justice que l'on n'a jamais vu rien de plus magnifique.

Et, s'il fallait faire l'énumération de toutes ces richesses, croyez que toutes les colonnes de l'Echo Saumurois ne suffiraient point, pendant un mois entier, à en publier la seule énonciation.

A bientôt une deuxième lettre pratique, si vous voulez bien le permettre à votre dévoué compatriote,

P. PROUTEAU,
Directeur-propriétaire du journal parisien
La Prime.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 mai 1878.

NAISSANCES.

Le 4. — Auguste-Pierre Leroux, quai de Limoges. — Marguerite-Juliette Dauzon, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Blanche-Charlotte Garnier, rue de la Visitation.

Le 5. — Léontine-Zoé-Marie de Clauzade de Mazieux, rue des Pâiens.

Le 6. — Jeanne-Désirée André, rue Nationale.

Le 8. — Maurice Clochet, rue Brault.

Le 10. — Claire-Yvonne Ponneau, au Jagueneau. — Hermance Coinsin, route de Varrains.

Le 11. — Victor-Pierre-Louis Arnold, place Saint-Nicolas.

Le 13. — Léon-Camille Sprecher, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 14. — Eugène-Edouard Renaud, rue Duplessis-Mornay. — Emile-Joseph Galland, à l'Hospice.

Le 15. — Auguste Anger, à l'Hospice. — Louise Perrot, rue Notre-Dame.

Le 16. — Léon-Joseph Lagneau, place Saint-Michel. — Georgette Mercier, place de la Bilange.

Le 20. — Blanche Leforestier, rue de la Visitation.

Le 25. — Pierre-Edmond-Charles-Louis-Eugène de Terrier-Santans, rue du Temple.

Le 26. — Edouard-Henri-René Chucho, rue du Portail-Louis. — Gabrielle-Henriette Guérinet, rue du Portail-Louis. — Emilia Joly, rue Nationale.

Le 27. — Marie-Angèle-Ernestine Cesbron, place Saint-Pierre. — Jean-Baptiste Camille Cesbron, rue Saint-Nicolas. — Marie-Hermance Piau, à l'Hospice.

Le 31. — Alfred Pitois, rue de Fenet. — Albert Garau, quai de Limoges. — Maurice-Henri Cléret, rue Notre-Dame.

MARIAGES.

Le 7. — Alexis-Jean Guillemet, limonadier (veuf), de Saumur, a épousé Joséphine Garreau, sans profession, de Rennes.

Le 13. — Joseph Inconnu, domestique (veuf), a épousé Julienne Renou, couturière, tous deux de Saumur.

Le 15. — Alphonse Marcadeux, jardinier (veuf), a épousé Marie Vincent, journalière, tous deux de Saumur.

Le 20. — Georges Gilbert, boulanger, a épousé Léonie Bourdillault, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 21. — Jean-Marie-Allain Le Fur, cavalier de manège, a épousé Maria-Jenny Lucienne, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 28. — Jean-Célestin Brouard, menuisier (veuf), a épousé Pauline Ballu, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Maria Thiphanneau, 4 mois, rue de Lorraine.

Le 2. — Charles Fresneau, 4 ans, rue de la Visitation.

Le 3. — Alexandre-Marie Bourzé, 2 ans, hameau du Petit-Puy.

Le 4. — Françoise Bouton, rentière, 64 ans, rue Saint-Jean. — Adèle-Louise Jourdan, 6 mois, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 5. — Clémence-Angélique Bourgeois, sans profession, épouse Alphonse Grossin, à l'Hospice. — Louis Mollay, propriétaire, 76 ans, rue des Moulins.

Le 6. — Henriette Archambault, rentière, 70 ans, veuve Joseph Reneau, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 7. — Perrine Tourneux, couturière, 72 ans, veuve Noël Peletier, à l'Hospice.

Le 8. — Jeanne Dupuy, journalière, 55 ans, veuve Jean Gautier, place Saint-Michel. — Louis-Guillaume Léger, 3 mois, rue de la Visitation. — Jeanne-Anne Bourgaudry, journalière, 71 ans, épouse Julien, rue de la Visitation.

Le 11. — Eugénie Couturier, 6 ans, Grand-rue. — Marcel Dron, 4 mois, rue Saint-Jean.

Le 12. — Constance David, 4 ans, rue de l'Ancienne-Gare. — Anselme Boucher, 6 mois, quai de Limoges. — Jean-Marie-Péchet, domestique, 30 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Victor-Pierre-Louis Arnold, 2 jours, place Saint-Nicolas. — Marie Bernardin, domestique, 68 ans, veuve François Maudet, à l'Hospice.

Le 14. — Michel Serisier, journalier, 68 ans, à l'Hospice.

Le 16. — Charles Salmon, négociant, 54 ans, rue Cour-Saint-Jean.

Le 17. — Aimée Mortreau, 2 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 18. — Victoire Gillet, couturière, 54 ans, veuve Jacques Chesneau, rue d'Orléans.

Le 19. — François Tual, 7 mois, rue de Fenet. — Arthur Duperré, 10 ans, rue de la Visitation.

Le 20. — Marguerite-Juliette Dauzon, 45 jours, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Louise-Marie Moyer, propriétaire, 88 ans, veuve François Bedon, rue Beaurepaire.

Le 21. — Victor Nalton, 4 mois, rue du Petit-Pré.

Le 25. — Armand-Louis Albert, 9 mois, rue de la Visitation. — Jean Leroux, propriétaire, 85 ans, rue des Boires.

Le 28. — Adrien-Romain Dumest, contrôleur principal des contributions directes, retraité, 84 ans, rue de la Petite-Bilange.

Le 29. — Jeanne Hurtault, journalière, 73 ans, veuve Pierre Latreille, à l'Hospice.

Le 31. — Alfred-Marie Droucheau, 8 ans, rue Saint-Nicolas.

VILLE DE NAPLES 1877. — Nous trouvons dans l'Événement les lignes suivantes qui corroborent entièrement les appréciations que nous avons émises précédemment sur les obligations de la Ville de Naples 1877, et qui font, de plus, ressortir l'avantage d'arbitrer la rente italienne contre cette valeur :

« Les porteurs du 5 0/0 italien font en ce moment des arbitrages en faveur des obligations de la ville de Naples 1877. Pour avoir un revenu effectif de 4,000 francs de rente 5 0/0, il faut déboursier 47,250 francs.

« Or, on obtient le même revenu avec 44,750 fr. en achetant 50 obligations de Naples 1877, et cet arbitrage donne un bénéfice immédiat réalisable de 2,500 francs. Ajoutons que le 5 0/0 italien est aussi un cours très-élevé, tandis que l'obligation de Naples ressort à 295 en tenant compte du coupon de 10 francs qu'on va détacher le 1^{er} juillet, et qui sera promptement regagné. La garantie des obligataires repose sur le crédit d'une ville de 800,000 âmes, qui occupe le quatrième rang en Europe sous le rapport de la population, qui vient immédiatement après Marseille au point de vue commercial et maritime, dont le budget est en parfait équilibre et qui est enfin la ville la plus peuplée, la plus prospère et la moins endettée de l'Italie. »

AVIS

ÉTABLISSEMENT DES EAUX THERMALES DE BAGNOLES DE L'ORNE.

Ouverture du 15 juin 1878.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur JOUBERT, O. *, médecin officiel de l'établissement, à Bagnoles (Orne).

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskov, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N^o 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUP. WURZER. Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N^o 73,632 : 25, rue des Boulengeres, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 7 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANON-BUREAU, 63, place Rouge; CONTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉRY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Marché de Saumur du 8 juin.

Froment (Ph.) 77	25 25	Huile chenc.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	Graine tréfle	50	—
Orge	65	— luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves	75	Luzerne	780	50
Pois blancs.	80	Paille	780	30
— rouges.	80	Amandes.	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	—
Farine, culas.	157	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—
Chenevis . . .	50	2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité	» à	»
Id.	2 ^e	» à	60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{re} id.	» à	50
Id.	2 ^e id.	» à	45
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à	60
Id.	2 ^e id.	» à	55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à	50
Id.	2 ^e id.	» à	45
La Vienne, 1877.		» à	45
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzay et environs, 1877		90 à	95
Id.	1877	» à	»
Champigny, 1877	1 ^{re} qualité	» à	110
Id.	2 ^e id.	» à	100
Id. 1877.	1 ^{re} id.	» à	»
Id.	2 ^e id.	» à	»
Varrains, 1877		85 à	90
Varrains, 1877.		» à	»
Bourgueil, 1877.	1 ^{re} qualité	» à	110
Id.	2 ^e id.	» à	100
Id., 1877.	1 ^{re} id.	» à	»
Id.	2 ^e id.	» à	»
Restigné 1877.		90 à	100
Id. 1877.		» à	»
Chinon, 1877.	1 ^{re} id.	» à	110
Id.	2 ^e id.	» à	95
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à	»
Id.	2 ^e id.	» à	»

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUIN 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 25			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	863 50	7 50		Canal de Suez	777 50	2 50	
4 1/2 %	103			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	662 50	2 50		Crédit Mobilier esp.	795	5	
5 %	111 60			Crédit Mobilier	189 75	3 75		Société autrichienne	558 75		1 25
Obligations du Trésor, 1. payé.	510			Crédit foncier d'Autriche	800			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	237			Charentes, 500 fr. t. p.	75			Orléans	353 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	667 50	3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	359 25		
1865, 4 %	523			Paris-Lyon-Méditerranée	1958 75	2 50		Est	343 50		
1869, 3 %	403			Midi	935	1 25		Nord	37		
1871, 3 %	399			Nord	395	2 50		Ouest	352		
1875, 4 %	505			Orléans	1140			Midi	351		
1876, 4 %	504			Ouest	735	5		Charentes	271		
Banque de France	3150			Vendée, 500 fr. t. p.	1247 50			Vendée			
Comptoir d'escompte	730			Compagnie parisienne du Gaz	550	2 50		Canal de Suez	555		
Crédit agricole, 200 f. p.	492 50			C. gén. Transatlantique	350	2 50					
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).	
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 35 — — — — — soir, omnibus.	
4 — 10 — — — — — (s'arrête à Angers).	
7 — 15 — — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 4^e novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

à Panvigne, commune de Villebernier.

Cette maison, située sur le bord de la Loire, comprend belles servitudes et terres, d'une contenance de 30 ares.

Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terres. S'adresser à M. BESOULLE-VINETIÉ, à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (261)

A VENDRE

MAISON, COUR, JARDIN

Rue de l'Ermitage, n^o 6, à Saumur.

Facilités de paiement. S'adresser à M. COQUERET, qui l'habite. (222)

A LOUER

LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE

A Nantilly,

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves.

Cette maison est admirablement adaptée pour un fabricant de vin de Champagne. — Les caves sont exceptionnellement belles.

Services d'eau et de gaz; Grands jardins, clos de vigne, terres, etc. Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins. S'adresser à l'Usine à Gaz ou à M^e CLOUARD, notaire. (198)

A VENDRE

FOIN ET LUZERNE

A la Ville-au-Fourier, commune de Vernoi.

S'adresser à M. BRUÈRE, garde.

Commune de Villebernier.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Villebernier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Villebernier, le dimanche 23 juin 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 2,829 mètres courants de terrassements.....	1,273 f. 05
2 ^o 2,829 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien.....	9,171 29
3 ^o Somme à valoir pour dépenses imprévues.....	55 66
Total.....	10,500 »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, e dimanche excepté.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, BEL APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE

Rue Royale, n^o 63,

Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichat. S'adresser à M. BARDIN-MORICET.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûté, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

UNE MAISON DE SAINT-FLORENT demande des hommes et des femmes pour travailler aux vins mousseux. S'adresser au bureau du journal.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile. S'adresser au bureau du journal.

COSMYDOR

Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre. Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ACIDE ni VINAIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé. (En faire usage quotidiennement.) LE FLACON : 1 FR. 50. Se vend partout. Entrepôt général : 23, Rue Bergère, Paris. Envoi fr. du Prospectus explic. contre demande affranchie.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

A LA PROVIDENCE

FABRIQUE DE FLEURS

38 et 40, rue Saint-Jean,

M^{LES} DURVILLE SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'apprêts pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrique déjà connue :

1^o La signature de l'inventeur.

2^o L'étiquette en 4 couleurs dont ci-contre le fac-similé en noir.

Les contrefacteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

Dépôt général : Chez EMILE GENEVOIX, 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

PRIX : Le flacon de Fer, avec la mesure, 3 50
200 Dragées . . . 5 »
100 » . . . 3 »

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} V^e RIBAULT

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION
A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,	Dyspepsies,
Gastralgies,	Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac,	Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.